

2012

Syntaxe de la phrase complexe: le cas de la proposition relative en Amazighe (tachelhit)

Chadia DERKAOUI

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc, c.derkaoui@uiz.ac.ma

Follow this and additional works at: <https://digitalcommons.aaru.edu.jo/dirassat>



Part of the [French and Francophone Language and Literature Commons](#), and the [Linguistics Commons](#)

Recommended Citation

DERKAOUI, Chadia (2012) "Syntaxe de la phrase complexe: le cas de la proposition relative en Amazighe (tachelhit)," *Dirassat*: Vol. 15 : No. 15 , Article 19.

Available at: <https://digitalcommons.aaru.edu.jo/dirassat/vol15/iss15/19>

This Article is brought to you for free and open access by Arab Journals Platform. It has been accepted for inclusion in *Dirassat* by an authorized editor. The journal is hosted on [Digital Commons](#), an Elsevier platform. For more information, please contact rakan@aarj.edu.jo, marah@aarj.edu.jo, u.murad@aarj.edu.jo.

Syntaxe de la phrase complexe : le cas de la proposition relative en Amazighe(Tachelhit)

Derkaoui Chadia

*Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Agadir*

Après une brève présentation de la phrase complexe en Amazighe, nous allons nous attacher, dans cet article, à l'étude de la proposition relative et à l'analyse de sa structure : essayer de démontrer, en nous appuyant sur des critères formels tels que la position et la fonction syntaxique, qu'il existe bel et bien une classe homogène de pronoms relatifs et une subordonnée relative avec ses spécificités mais aussi ce qu'elle peut avoir en commun avec les autres langues.

Une phrase est dite complexe lorsqu'elle comprend plus d'une proposition. Pour passer d'une phrase simple à une phrase complexe, l'Amazighe comme d'autres langues usent de trois procédés :

1- La juxtaposition : elle consiste en la succession de plusieurs phrases autonomes sans aucun outil explicite de liaison. Elle se représente de deux manières : succession de plusieurs phrases indépendantes syntaxiquement et sémantiquement, autonomie renforcée par l'utilisation du prétérit ou de l'aoriste intensif ou les deux et correspondant souvent à une description, ce que montrent les exemples suivants (transcrits en alphabet latin adopté par l'institut royal de la culture amazighe):

1- ur t ixssi walu : **icca**, **iswa**, **iffaf** ssaht ns, **ig^{wn}** idš ns, yuru tarwa ns ... (Il n'a besoin de rien, il a de quoi manger, il a de quoi boire, il est en bonne santé, il dort bien, il a des enfants...). Nous avons la succession de quatre verbes au prétérit donnant à la phrase l'allure d'une description. Le choix de verbes marquant l'opposition prétérit/aoriste est volontaire : **icca/icc** ; **iswa/isu** ; **iffaf/iff** ; **yuru/yaru** ; sauf **ig^{wn}** qui présente la même forme pour les deux, mais seule l'interprétation prétérit est possible ici au milieu de la phrase. Le prétérit marque une succession d'actions accomplies.

2- Isbaqqi ul n mas : **ar ikkat** tazzanin, **ar asn ittak^r** tiyawsiwin nsn, **ar ittanz** leks d uslamad ns ... (il fait beaucoup de peine à sa mère, il frappe les autres enfants, il leur prend leurs affaires, il tient tête à son professeur...).

Il s'agit également d'une description et l'aoriste intensif marque une succession d'actions inaccomplies.

La deuxième possibilité présente une autonomie marquée par l'absence d'outil de liaison mais un enchaînement, une dépendance syntatico-sémantique marquée par l'utilisation :

a- de l'aoriste et c'est la forme la plus fréquente, qui se traduit d'ailleurs en Français par l'utilisation d'un coordonnant puisque l'aoriste, en règle générale, ne se réalise pas en tête de phrase:

3 - *icca* (prétérit), *iffy* (aoriste)(il a mangé et il est sorti

4 - *icca* (prétérit), *iswa* (prétérit) *iftu*(aoriste) ad ign (il a mangé, il a bu et il est parti se coucher). Les deux premiers verbes sont au prétérit, le dernier est à l'aoriste pour assurer l'enchaînement.

b-Mais aussi de l'aoriste intensif pouvant également marquer cet enchaînement :

5- *Icca*(Prétérit) *ar ittkday* (aoriste intensif) (il a mangé et il s'est mis à somnoler).

6- *Icca* (prétérit), *iswa* (prétérit)*ar isiggil* (aoriste intensif) *ma ittawi* (il a mangé, il a bu et il veut d'autres choses à emporter)

2- La coordination : elle est marquée par la présence d'un outil de liaison reliant deux phrases parfaitement autonomes syntaxiquement puisque chacune des phrases peut se réaliser sans l'autre, la dépendance est purement sémantique.

7- *ar ittak'r mac ur jju ittyamaz*(il vole mais il n'a jamais été pris)

8- *ar yaqgra mac ur injh* (il travaille mais il n'a pas réussi)

9- *rad tazumt rmdan g tgmimi nm nyd rad tftut dar mam ?* (tu vas passer le Ramadan chez toi ou tu vas chez ta mère?)

L'aoriste seul, dont la fonction fondamentale est de réaliser un enchaînement syntaxique, est impossible dans ce type de phrases étant donné que chacune des phrases présente une autonomie syntaxique lui permettant de se réaliser seule :

10- *Ar ittak'r ; ur jju ittyamaz*

11- *Ar yaqgra; ur injh.*

12- *Rad tazumt rmdan g tgmimi nm; rad tftut dar mam.*

3- La subordination : contrairement aux deux autres, la subordination se distingue par le fait qu'elle implique une dépendance formelle et sémantique de l'une des propositions (sauf bien sûr la circonstancielle). Elle se définit comme la relation d'une proposition non autonome à une proposition principale. Toutefois, une proposition subordonnée peut dépendre d'une autre proposition subordonnée.

Une subordonnée peut être identifiée comme relative, complétive ou circonstancielle selon le type de relation qu'elle entretient avec la principale :

- 13 - *yaly is injh asgg^w as ad* (je pensais qu'il avait réussi cette année).
 14 - *ssny is injh* (je sais qu'il a réussi)
 15 - *ur ssny ma ira* (je ne sais pas ce qu'il veut)
 16 - *ssny ma ira* (je sais ce qu'il veut)
 17 - *syiy adlis Ili riy* (j'ai acheté la livre que je voulais)
 18 - *rad mudduy iy umzy leutla* (je vais voyager quand je serai en vacances)

Dans chacune de ces phrases, la subordonnée est introduite par un subordonnant dont la fonction est d'assurer la liaison avec la principale. Ce subordonnant est :

- a- Un pronom : et dans ce cas, il a un double rôle celui d'outil de liaison mais il assume aussi une fonction syntaxique à l'intérieur de la subordonnée. C'est le cas des phrases 15, 16 et 17; le verbe des subordonnées est un verbe transitif direct, il nécessite la présence d'un COD (*ira kra* (15, 16) : il veut quelque chose ; *riy kra*(17), je veux quelque chose). C'est le pronom qui assume cette fonction de COD par rapport au verbe de la subordonnée. Dans les phrases 15 et 16, seule la présence de la négation *ur*, donnant un sens interrogatif à la phrase nous permet d'identifier le pronom *ma* comme pronom interrogatif dans (15) puisque je ne peux pas affirmer ce que je ne sais pas : *ur ssny kra, ma ira ?* (je ne sais pas quelque chose, qu'est-ce qu'il veut ?) et *ma* comme pronom relatif dans (16), *ssny yat tyawsa, ira tavawsa yad* (je sais quelque chose, il veut cette chose).
- b- Une conjonction dont le seul rôle est celui d'outil de liaison. Une conjonction n'assume pas de fonction. C'est le cas des phrases 13, 14 et 18. L'énoncé de la subordonnée dans ces phrases est un énoncé complet: *injh asgg^was ad* (13) (il a réussi cette année), *injh* (14) (il a réussi), *umzy leutla* (18) (je suis en vacances). La différence entre les phrases (13, 14) et la phrase (18), c'est que les deux premières constituent des énoncés complets et assument la fonction COD par rapport au verbe de la principale. Le rôle d'une complétive est d'assumer justement une fonction par rapport à un des éléments de la principale, alors que la dernière se rapporte à la totalité de la phrase et assume une fonction facultative, celle d'un complément circonstanciel de temps. Les phrases (13 et 14) sont des complétives, la phrase (18) est une circonstancielle temporelle.

Après cette présentation générale de la phrase complexe en tachelhit, on va se limiter dans cet article, à l'analyse de la subordonnée relative et à son fonctionnement en Amazighe, et plus précisément en Tachelhit.

Contrairement à la complétive conjonctive ou à la circonstancielle, la subordonnée relative n'est pas introduite par une conjonction mais par un pronom. Souvent, la relative a la valeur d'un adjectif, on parle alors d'une relative adjective, mais elle peut être aussi sans antécédent et dépendre directement ou indirectement d'un des éléments de la principale, on parle alors de relative substantive.

1- Le pronom relatif :

Le pronom relatif a une double fonction, celle d'outil de liaison qu'il partage avec la conjonction mais assume en plus une fonction grammaticale par rapport à l'un des éléments de la subordonnée. Les éléments constituant cette classe ont, d'après les auteurs de la nouvelle grammaire amazighe (2008, p.159) (« le même comportement syntaxique et la même distribution »; Ils constituent donc une classe homogène contrairement à ce qu'avançaient Galland et Basset qui refusaient l'étiquette pronom. Leur refus est fondé d'après S.Chaker dans sa thèse (1983, p.387) « sur le constat de l'hétérogénéité profonde du paradigme des « relatifs », il est entièrement constitué d'unités grammaticales assumant par ailleurs d'autres fonctions ». Mais aujourd'hui, on peut parler d'une réelle classe, identifiable à partir de critères formels (la distribution et la fonction syntaxique). Quand au transfert de certaines unités d'une classe grammaticale à une autre, ce n'est pas une spécificité amazighe, le transfert ou glissement d'une classe grammaticale à une autre existe dans beaucoup de langues.

Le pronom relatif se caractérise par :

a- sa forme : Il est soit simple (lli, nna) soit composé d'un support démonstratif+relatif (walli, talli, aynna, aylli...), les premiers sont invariables en genre et en nombre, les seconds variables sauf les pronoms neutres (aynna, aylli : ce que) ; les premiers introduisent des relatives adjectives, les seconds des relatives substantives en considérant, à la suite de R.L.Wagner et J.Pinchon à propos du français, (éd.1991, p.607) le démonstratif comme un simple support, contrairement à J.Tamine pour qui le démonstratif fonctionne comme un véritable antécédent(1988,p51).

19- isya d adlis (masculin) lli ira (il a acheté le livre qu'il voulait)

20- itahl tafruxt (féminin) lli ira (il s'est marié avec la fille qu'il voulait)

21- imun d walli ira (il est parti avec celui qu'il voulait)

22- imun d xtalli, xtilli, willi... (avec celle qui, celles qui, ceux qui...)

b- sa position : Il est toujours placé à la tête de la subordonnée relative puisqu'il l'introduit, et à proximité de l'antécédent quand il s'agit d'une relative adjective. Seul un démonstratif par exemple peut les séparer :

23- ufiy adlis lli *riy* (j'ai trouvé le livre que je voulais)

24- yussi adlis ad *lli riy* (il a pris le livre que je voulais) (ad= démonstratif).

c- sa fonction : il assume différentes fonctions à l'intérieur de la subordonnée.

25- usiy lkas lli illan γ unwal, il s'agit de la fonction sujet et elle implique toujours l'annulation de la forme conjuguée et introduit ce qu'on appelle une relative participiale.

26- iwiy argaz lli riy, riy est un verbe transitif direct, il s'agit donc de la fonction COD

27- ssny tafruxt lli mu yura , yura est un verbe transitif indirect dans ce contexte : yura itfruxt, il s'agit de la fonction COI.

28- zriy tiggmi lli γ izdy : izdy implique un circonstanciel de lieu.

d- L'ellipse, dans certains contextes, le relatif peut s'effacer sans altérer la grammaticalité de la phrase :

29- Ur zriy afrux ad (lli) f ukly (je n'ai pas vu ce garçon; je lui ai marché dessus). Dans la phrase amazighe, le lien est réalisé directement ou par le truchement du relatif.

2- La proposition relative :

Contrairement aux complétives (sauf le cas de l'interrogative indirecte) et aux circonstancielles, les relatives sont introduites par un pronom relatif et non par une conjonction. Elles jouent des rôles différents et assument des fonctions différentes. Certaines jouent le rôle d'un substantif, on les appelle relatives substantives et sont marquées par l'absence de l'antécédent ; les autres jouent le rôle d'un adjectif et on les appelle relatives adjectives et sont marquées par la présence de l'antécédent.

I- La relative adjective :

Elle est dite adjective par ce qu'elle joue le rôle d'un adjectif. Elle est marquée par la présence d'un antécédent et fonctionne alors comme une expansion de cet antécédent. On distingue deux types de relatives adjectives selon la nature de la relation qu'elle entretient avec l'antécédent : déterminatives ou explicatives.

a- La relative déterminative : selon J.Tamine (1988, p. 50) : « elles permettent de préciser ou d'identifier les éléments visés dans un groupe ». Elles sont dites aussi restrictives parce qu'elles limitent le champ sémantique de l'antécédent. On ne peut pas donc les séparer de leur antécédent ni les effacer sans altérer le sens :

- 30- Yut tazzanin Ili *qšmin*, l'effacement de la relative élargit le sens à tous les enfants, or l'action de « frapper » concerne uniquement ceux qui sont turbulents.
- 31- Ad bdda ur tssayt tayawsa *nna ira*, l'effacement de la relative est impossible par ce que la phrase sera incomplète. Tavvawsa (la chose) a besoin nécessairement d'être déterminée.

b- La relative explicative ou appositive :

Selon Tamine, (1988, p. 50), « elles apportent une caractérisation à des éléments déjà identifiés. Ce type de relatives n'apportent que des informations supplémentaires et facultatives à un antécédent déjà identifié (le nom propre, le déterminant possessif ou démonstratif...). De ce fait, la relative explicative entretient une relation plus autonome avec l'antécédent contrairement à la relative déterminative. Cette autonomie se manifeste par la possibilité de l'effacement sans porter atteinte au sens de l'antécédent :

- 32- Ur t nniy i *immi* (Ili rad day yahl), je ne l'ai pas dit à ma mère qui s'inquiéterait
- 33- Kkiyd sul *bariz* (Ili kullu addran middn), j'ai finalement visité Paris dont tout le monde parle.
- 34- srs *lbaliza yad* (Ili iżdayn), pose cette valise (qui est lourde).

Les antécédents « ma mère » et « Paris » sont déjà identifiés. Les relatives apportent des informations qu'on peut effacer ou qu'on peut remplacer par leurs équivalentes circonstancielles, ici des circonstancielles causales : acku rad day tahl, acku ar t kullu addran middn, acku tẓday.

c- Cas particuliers :

- A-** Elle peut être introduite par un présentatif en présence de l'antécédent ou non :
- 35- had argaz Ili ikrzn igr nk : voilà l'homme qui a labouré ton champ.
- 36- had walli ikrzn igr nk : voilà celui qui a labouré ton champ.
- B-** Certains grammairiens comme R.Aspinion (éd.1986, p.164) considèrent «ad» comme un relatif. Mais en dehors du contexte comportant une transformation emphatique (le clivage), il ne partage pas les caractéristiques des autres relatifs.
- 37- Argaz ad *ad z̄niy* : c'est cet homme que j'ai vu.
- 38- Argaz ad *ad yuckan* : c'est cet homme qui est venu.

Dans ces deux phrases, il s'agit d'une transformation emphatique, permettant le déplacement du syntagme nominal COD (a) et sujet lexical (2) en tête de phrases pour les mettre en valeur, « ad » s'efface avec l'annulation de l'emphase et ne se réalise pas en dehors de ce contexte comme pronom relatif.

39- *zriy argaz ad* : j'ai vu cet homme.

40- *yucka d urgaz ad* : cet homme est venu.

C- Certains grammairiens parlent de relatives participiales comme de relatives à part ayant des caractéristiques particulières ; Il s'agit tout simplement de relatives adjectives se réalisant toujours dans le même contexte : quand l'antécédent est sujet lexical ; autrement dit quand le sujet de la relative et l'antécédent sont identiques, la forme conjuguée s'annule et c'est la forme participiale qui se réalise :

41- *Usiy adlis lli illan y iggi n t̄bla* : j'ai pris le livre qui se trouve sur la table.

42- *Ufiy adlis lli riya* : j'ai trouvé le livre que je voulais

D- Nous avons également le cas de ce qu'on peut appeler les relatives elliptiques ou réduites. Elles se caractérisent par la possibilité d'effacer le pronom relatif aussi bien à la forme participiale qu'à la forme conjuguée.

II- La relative substantive :

Elle est marquée par l'absence de l'antécédent. Le relatif dans ce contexte est introduit par un démonstratif qui ne joue pas le rôle d'un antécédent à part entière mais d'un simple support permettant l'actualisation du pronom relatif comme l'affirme Wagner et Pinchon à propos du Français (éd.1991, p.607). Elle est dite substantive parce qu'elle assume les différentes fonctions d'un substantif.

A- La forme du relatif :

a- un relatif dit neutre, invariable en genre et en nombre (*ma/mad, aylli, aynna*):

43- *ssny ma ira* : je sais ce qu'il veut

44- *tskrt aylli trit* : tu as fait ce que tu veux.

45- *Skr aynna trit* : fais ce que tu veux.

« *ma/mad* » présente une spécificité dans la mesure où il fonctionne comme relatif ou comme interrogatif selon le contexte où il est réalisé :

46- *Ssny ma ira / ur ssny ma ira* (je sais ce qu'il veut / je ne sais pas ce qu'il veut)

47- Ssny *mad riy*/ ur ssny *mad riy* (je sais ce que je veux/je ne sais pas ce que je veux)

L'introduction de la négation annule la certitude permettant alors d'interpréter la deuxième subordonnée non plus comme une relative mais comme une interrogative indirecte.

b- Un pronom relatif (constitué d'un démonstratif+relatif) variable en genre et en nombre :

48- Tiwi *walli* tra : elle a épousé celui qu'elle voulait.

49- Yiwi *talli* ira : il a épousé celle qu'elle voulait.

50- Iwin *tilli* ran : ils ont épousé celles qu'ils voulaient.

51- Iwint *willi* rant : elles ont épousé ceux qu'elles voulaient.

52- *Wanna* stt iran yasi tt : celui qui la veut, la prend.

53- *Tanna* stt iran, tasi tt, celle qui la veut, la prend

B- Les fonctions de la relative substantive :

Dépourvue de l'antécédent, cette relative occupe la place d'un syntagme nominal et assume ses différentes fonctions :

a- La fonction sujet lexical : ce type de relatives est très fréquent dans la production proverbiale.

54- *Wanna iran tammnt*, isbr itzwa: quiconque veut le miel supporte les abeilles.

55- *Wanna stt kullu iran*, ar tt kullu iffal : quiconque veut tout, perd tout.

b- La fonction complément d'objet direct, obligatoire après un verbe transitif direct comme *ssn* (savoir), *iri* (vouloir)...

56- *riy ma trit*, je veux ce que tu veux.

57- *ssny ma trit*, je sais ce que tu veux.

58- *Ssny mani trit*, je sais où tu vas (mani joue le rôle d'un circonstanciel mais la totalité de la subordonnée assume la fonction COD).

c- La fonction complément d'objet indirect se réalise par le truchement d'une préposition (généralement *i*) après un verbe doublement transitif ou transitif indirect comme *f* (donner), *ara* (écrire)...

59- *f tt iwanna stt iran*, donne la à qui la veut.

60- *ssifq stt iwalli yyi tnnit* : envoie-la à celui dont tu m'as parlé.

d- La fonction de complément circonstanciel : introduite par les relatifs *illi* (ou *villi*), *mani* soit directement soit par l'intermédiaire d'une préposition, généralement « *s* ».

61- ftiy s illi (ou yilli) d tkkit : je suis allé où tu as été.

62- Kkiy d illi d ikka : j'ai été où il a été.

Après cette description, on peut dire qu'il existe bel et bien un pronom relatif en amazighe, soit simple soit composé, formant une véritable classe homogène d'après sa position, sa fonction syntaxique. Parfois, en plus des critères purement formels, des critères sémantiques interviennent pour enlever certaines ambiguïtés. C'est le cas par exemple du pronom *ma* qui nous permet de distinguer la relative de la complétive interrogative indirecte, et qui fonctionne donc comme un pronom relatif dans l'une et interrogatif dans l'autre. Ces pronoms relatifs introduisent une relative soit adjective, déterminative ou explicative selon la relation qu'elle entretient avec l'antécédent, soit substantive d'après leur fonctionnement syntaxique.

Bibliographie :

R. Aspinion, *Apprenons le berbère*, initiation aux dialectes chleuhs, réed. Imprimerie nouvelle, Rabat, 1986.

F. Bentolila, *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère*, Ait Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc), SELAF, Paris, 1981.

S. Chaker, *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie)*, *Syntaxe*, publications universitaires de Provence, Aix en Provence, 1983.

R.L.Wagner et J.Pinchon, *Grammaire du français classique et moderne*, Hachette, Paris, 1991.

J.Tamine, *La grammaire, T1 et 2*, Armand Colin, Paris, 1988.

F.Boukhriss et autres, *La nouvelle grammaire de l'Amazighe*, IRCAM, Rabat, 2008.